

www.organisport.org

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____ N° licence 2019 : _____
Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ M@il : _____
Port : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Activité professionnelle : _____
N° de permis de conduire : _____
 J'accepte de recevoir des informations, convocations de sorties par facebook.
Adresse facebook : _____

1 - L'adhésion _____

3 formules sont proposées pour mieux fédérer et rassembler.
Elle est payable 1 fois dans l'année et comprend l'assurance.
Elle permet de participer à toutes les activités de l'association, y compris les activités de « transmission ».

- 10 € pour les non pratiquants licenciés (dirigeants). 20 € pour les pratiquants licenciés
 10 € pour les non pratiquants non licenciés. 20 € pour les pratiquants non-licenciés

Les pratiquants réguliers au sein du club : Ils sont avant tout orientés vers une pratique VTT et/ou route régulière. L'esprit d'équipe et la progression sont recherchés. L'équipement cycliste permet de fédérer autour de nos couleurs.

Les pratiquants occasionnels : Ce statut évoque un engagement en faveur des activités « découverte », proposées notamment auprès de multiples publiques à Noyelles-sur-Mer et sur nos sites d'organisation. C'est une façon de partager sa passion en faveur du vélo et de la nature en transmettant, sécurisant, tout en pratiquant le vélo lors d'encadrements de groupes. Ces pratiquants occasionnels peuvent participer aux sorties « club » des « pratiquants réguliers ».

Les non pratiquants : Ce sont pour la plupart, les adhérents qui participent à nos activités proposées en faveur de l'accueil des groupes, l'éco-mobilité (location de vélos), l'entretien du parc de vélos, ... , sans pédaler ou si peu.

> Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation annuelle afin de bénéficier de l'assurance pour participer aux activités proposées par l'association.

Non licencié, non pratiquant, passez directement au N°3. Non Pratiquant, passez au N°5

2 - La licence _____

La saison Ufolep commence le 1er septembre 2019 et se termine le 31 août 2020

Licencié dirigeant (non pratiquant)

Licencié pratiquant

Assurance Gan (gan@info.ganassurances.fr) RC 021.397.607, incluse pour toutes les activités > Tableau de conditions est fourni sur demande ci-joint.

Tarif licences > Adultes 29,90 € - Jeunes (nés entre 2003 à 2008) 17,57 € - Enfants 14,23 € (nés en 2009 et après)

www.organisport.org

- Pour 1 renouvellement : vérifiez et /ou modifiez le(s) code(s) activité(s) sur la demande de licence pré remplie.
- Pour une nouvelle licence : choisissez les activités ci-dessous et inscrire leur code activité correspondant sur le formulaire de demande.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 26010 Duathlon – Triathlon – Bike & Run-R5 | <input type="checkbox"/> 26012 Cyclo- Cyclo-sport-R5 |
| <input type="checkbox"/> 26014 Cyclo – VTT-R5 | <input type="checkbox"/> 29038 Cyclo Cyclo-cross-R5 |
| <input type="checkbox"/> 26013 Cyclo- Cyclotourisme | <input type="checkbox"/> 29046 Rando VTT-R5 |

- Activités secondaires au choix :

- 26001 Sports locaux ou traditionnels-R 27021 Course hors stade-R2 27020 Course d'Orientation-R2

3 - Les tenues

Pour tous les pratiquants réguliers :

- L'équipement minimum est de : 1 maillot MC (offert) + 1 veste Chaude pour promouvoir correctement nos sponsors*

Pour les pratiquants occasionnels :

- 1 maillot « moniteur » pour celles et ceux qui interviennent sur les groupes ou 1 maillot « club », selon la pratique, offert.

Pour les non pratiquants:

- 1 t-shirt « Vélo en baie de Somme », offert.

* Les tarifs des équipements seront transmis sur demande.

4 - Fonctionnement

- Chaque adhérent a un rôle à tenir au sein de l'association, notamment dans le fonctionnement du Point Vélo, en venant en soutien des moniteurs et du personnel saisonnier. C'est aussi une façon de partager sa passion en transmettant aux différents publics accueillis, conseillés, encadrés, sécurisés...
- Chaque pratiquant a le choix d'opter pour une licence ou juste une adhésion. Il est conseillé de choisir l'adhésion + la licence pour celui qui pratique régulièrement.
- Les entraînements et les sorties collectives sont à privilégier. Le point de rendez-vous, notre repère est le point vélo à la gare de Noyelles-sur-Mer.
- Quelques épreuves ou sorties collectives sont définies. Elles sont le moyen de se rassembler et de partager en toute cohésion.
- La présence des pratiquants réguliers est souhaitable lors des épreuves avec classement, réalisées en équipes (épreuves route ou VTT) et définies collectivement.
- Le calendrier des sorties communes est établi d'un commun accord entre les pratiquants.
- Le club prend en charge les inscriptions de ses licenciés à quelques épreuves réalisées en groupe et désignées au calendrier en début de saison.

Tarif licences > Adultes 29,90 € - Jeunes (nés entre 2003 à 2008) 17,57 € - Enfants 14,23 € (nés en 2009 et après)

www.organisport.org

- Les pratiquants et non pratiquants sont invités à participer à chacune de nos organisations ; préparation &/ou être disponible le jour de l'épreuve.
- Chaque pratiquant prenant part à une épreuve avec ou sans classement est invité à publier le bilan en images ou un petit résumé sur notre site www.organisport.org et sur Facebook.
- Les pratiquants réguliers sont invités à créer la dynamique en informant les autres pratiquants de leurs sorties (brevets, randos VTT, ...) et des rendez-vous d'entraînements.
- Les équipements sont à porter sur chaque entraînement et épreuve, même au-delà de notre région, dès qu'il est possible.
- Le club fournit 1 haut à chaque adhérent contre un chèque de caution correspondant au prix du maillot.
- Pour les pratiquants réguliers, il est possible de commander un ou des équipement(s) supplémentaire(s) à la charge de l'adhérent.
- Il est possible de financer les tenues en aidant aux activités « découverte » de l'association.
Ex : 4 jours d'aide = 1 cuissard ou 1 coupe vent offert.
- Départ & mutation : L'adhérent qui souhaite réaliser une mutation, s'engage à respecter la procédure de mutation et les dates établies par la fédération. Il devra aussi rendre son maillot fourni par le club.

Se contacter : La liste complète des membres du club sera fournie à réception des inscriptions 2020.

Notez ces contacts utiles de pratiquants réguliers :

Stéphane : 06 73 86 68 23 : stephane_bourgeois@orange.fr
Yann : 06 74 37 50 74 : joly-coupet.yann@neuf.fr
François : 06 17 72 26 90 : organisfh@orange.fr

5 - Les pièces à fournir

- Chèque d'adhésion de 10 € à l'ordre d'ORGANISPORT pour les non pratiquants.
- Chèque d'adhésion de 20 € à l'ordre d'ORGANISPORT pour les pratiquants.
- Chèque du coût de la licence à l'ordre de l'Ufolep.

Vêtements choisis : _____ € X _____ = _____ €
_____ € X _____ = _____ €
_____ € X _____ = _____ €

Tarif licences > Adultes 29,90 € - Jeunes (nés entre 2003 à 2008) 17,57 € - Enfants 14,23 € (nés en 2009 et après)

**Adhésion
2019 - 2020**

www.organisport.org

TOTAL = _____ €

- Chèque de caution correspondant au maillot offert d'un montant de _____ €
- Le questionnaire de santé et l'attestation remplis
ou
- Le certificat médical de non contre indication de la ou des pratique(s) choisie(s)

J'accepte les conditions.

Le _____, à _____.

Signature



Tarif licences > Adultes 29,90 € - Jeunes (nés entre 2003 à 2008) 17,57 € - Enfants 14,23 € (nés en 2009 et après)